



Peut on prendre un stagiaire en tant auto-entrepreneur

Par **martin**, le **23/04/2010** à **17:54**

Bonjour,

je suis auto-entrepreneur dans la petite renovation de maison. Je suis sollicité par un jeune pour faire un stage d'1 mois, en juin 2010, non rémunéré. Puis-je le prendre ou pas et, si oui, faut-il que je prenne une assurance en plus pour lui ?

merci.

Par **FRANCK34**, le **24/04/2010** à **09:17**

oui seulement à titre gratuit et si vous êtes inscrit à la chambre des métiers, votre assurance doit être prévenue

pour tout savoir sur le statut d'auto entrepreneur:

<http://www.fbls.net/autoentrepreneur.htm>